

## Conseil de développement de Mellois en Poitou

### 1ère Assemblée générale plénière

Mardi 29 mars 2022 (salle du tapis vert à Melle)

Membres présent.e.s et excusés :

Prénom	NOM	émargement	Prénom	NOM	émargement
Touraya	KERBERENES-AHMED		Lucie	LAVENAC	présent-e
Gilles	AMIOT	présent-e	Elisabeth	LE GUENNEC	excusé-e
Emilie	AUDEBERT	présent-e	Ugo	LEMEE	présent-e
Aurélie	BAFFOU	présent-e	David	LENOIR	présent-e
Solène	BERTON	présent-e	Bernard	LORCERIE	présent-e
Denis	BONNISSEAU		Camille	LUCBERT	excusé-e
Cyril	BOURDIER	présent-e	Philippe	MAINSON	excusé-e
Mélanie	BOUYSSOU	présent-e	Céline	MASSIAS	présent-e
Jean-Pierre	CHARLES	présent-e	Xavier	METAIS	excusé-e
Pierre	CHERPNET	présent-e	Marilyn	MICHAUD	présent-e
Alice	DOS SANTOS	présent-e	Elise	MONNET	excusé-e
Nadia	DURAND	présent-e	Guy	MOREAU	excusé-e
Simon	DURAND		Flavie	MOURAULT	présent-e
Michel	EPRINCHARD	présent-e	Karlheinz	MUHLBERGER	présent-e
Jacques	FOURNIÉ	présent-e	Xavier	NICOLAS	
Eric	GUERIT	présent-e	Christian	PERON	présent-e
Jean-Gabriel	GUERTIN	présent-e	Sylvain	PIAT	présent-e
Marie-Véronique	HIBERT	excusé-e	Mireille	POUPIN	
Nathalie	HISLER	présent-e	Élisabeth	RICHARD	présent-e
Camille	ISAMBERT	excusé-e	Damien	SABIN	présent-e
Diane	JEGOU		Sandrine	TEXIER	excusé-e
Anne	JUIN	présent-e	Jean- Michel	VIOT	excusé-e
Guy	LACAZE	présent-e			

**1) Tour de table** : chacun.e se présente comme il le souhaite (identité, localisation, profession, parcours, motivation à participer au Conseil de Développement...)

**2) Distribution des rôles pour le déroulement de la réunion** : animation et distribution paroles (Flavie), animation (Anne-Laure), gestion du temps (Pierre), prise de notes pour modification du règlement intérieur (Anne-Laure) et prise de notes pour compte-rendu (Marilyn)

**3) Validation par l'Assemblée de l'ordre du jour ci-dessous :**

- a. Modalités de décisions
- b. Organisation
- c. Désignations
- d. Outils de communication
- e. Formation des groupes de travail (ou groupes thématiques)

## 4) Echanges et décisions de l'Assemblée

### a. Modalités de décision

- Précision sémantique d'Anne-Laure : un AVIS correspond à un rapport du CoDev en retour d'une saisine, tandis qu'une CONTRIBUTION correspond à un rapport du CoDev suite à une auto-saisine

- Concernant les prises de décision d'un groupe :

Au lieu de voter systématiquement, il serait judicieux de demander d'abord si quelqu'un est contre la décision proposée. Si personne n'est contre, alors pas besoin de voter, la décision est validée à l'unanimité (gain de temps).

Si au moins une personne est contre, alors deux cas de figure sont possibles, selon le groupe concerné :

» **L'Assemblée plénière** : on vote par jugement majoritaire (modalités exactes à définir)

» **Le groupe de travail** : recherche de consensus et à l'issue des échanges, s'il y a différents points de vue, ils doivent être tous notés et remontés en AG (qu'ils soient majoritaires ou minoritaires)

Notre objectif est qu'un **avis** ou une **contribution** du CoDev puisse refléter tous les points de vue exprimés.

Comme nous l'avons déjà exprimé lors de la journée d'installation le 12 mars, une attention constante sera portée sur le fait de prendre le temps de s'informer, de débattre, de présenter les arguments en lien avec la décision à prendre.

### b. Organisation

- Chaque groupe de travail désignera au moins une **personne référente** pour faire remonter les infos à l'Assemblée.

- Si le bureau de l'ancien CoDev disparaît et/ou change de nom, on le remplace par quoi ? L'Assemblée peut-elle remplacer le bureau ?

Selon nous, les missions du bureau ne sont pas toutes réalisables par l'Assemblée (comme par exemple organiser la prochaine AG) car le nombre de personnes de l'Assemblée plénière est trop important. Nous pensons qu'il faut créer un groupe restreint : **le pôle de coordination**

- Comment constituer ce pôle de coordination ?

Il nous semble prématuré de désigner des personnes dès maintenant. Le Conseil est nouvellement créé, nous devons d'abord apprendre à mieux nous connaître et chacun doit pouvoir se positionner en connaissance de cause.

### c. Désignations

- Nous décidons de constituer le pôle de coordination à partir des groupes de travail (ou groupes thématiques).

Dans chaque groupe, des personnes se verront confier, si elles le souhaitent, certaines missions/tâches au sein du pôle de coordination : préparer et organiser les AG, représenter le CoDev auprès de la CDC...

- En attendant que ce pôle soit constitué, nous avons besoin de qq personnes pour **organiser la prochaine AG : Christian, Alice, Pierre et Solène** se portent volontaires. Un sondage va être envoyé afin de fixer une date.

- Nous avons également besoin de **deux représentant.e.s lors des réunions de la CDC** où le CoDev sera convié : **Christian et Emilie se portent volontaires en tant que titulaires, Lucie et Marilyn** en tant que suppléantes.

**d. Outils de communication**

- L'utilisation d'outils numériques nous faciliterait la tâche pour collaborer à distance et/ou en différé.

- Depuis le 12 mars (constitution du CoDev), un petit groupe s'est intéressé à la question du choix de ces outils selon nos besoins. Un document de synthèse (codev-outil-collaboratifs) a été rédigé afin de permettre à chacun.e d'en prendre connaissance.

De nombreux outils existent, beaucoup sont gratuits.

Il existe également des plateformes rassemblant plusieurs outils, mais ces plateformes sont payantes et trop chères pour notre budget de fonctionnement (abonnement d'au moins 4€/personne).

- Lors de la réunion, deux autres plateformes sont suggérées par Lucie (Slack) et Emilie (Wiki). Elles vont apporter leur contribution au document de synthèse en y ajoutant leurs informations (outils rassemblés, simplicité d'utilisation, gratuité).

- Nous devons être vigilants sur deux points :

a) éviter la multiplicité des outils : choisir uniquement ce qui nous sera utile pour être efficace.

b) choisir des outils faciles d'accès et d'utilisation par tous.

- Une fois le document de synthèse mis à jour avec les contributions d'Emilie et de Lucie, Marilyn enverra le document de synthèse et réalisera un questionnaire pour sonder les membres du Conseil sur l'utilisation de ces outils.

**4) Création de groupes de travail (ou groupes thématiques)**

- Chaque membre est invité à donner 3 mots-clefs en lien avec ses centres d'intérêt et/ou de compétence. Certains mots ont été évoqués de nombreuses fois, d'autres une seule.

Les mots proposés par l'Assemblée sont tous listés ci-dessous (sans indication du nombre de fois où ils ont été cités) :

a. Culture	o. Auto-insuffisance
b. Agriculture, alimentation	p. Santé
c. Biodiversité, écologie	q. Sport
d. Economie rurale	r. Attractivité
e. Participation citoyenne	s. Economie
f. Ressources naturelles (eau)	t. Tourisme
g. Transition énergétique, énergies renouvelables	u. Transition écologique
h. Emploi	v. Patrimoine
i. Jeunesse	w. Education
j. Mobilité	x. Paysages
k. Vie associative	y. Ressourceries
l. Logement	z. Transition agroc-écologique
m. Lien social	α. Eau, terre, soleil,
n. Solidarité	β. Suivi évaluation

Nous n'avons pas le temps de créer les groupes de travail avant la fin de la réunion.

D'ici la prochaine AG, nous allons prendre le temps d'y réfléchir en pensant :

- aux différentes façons de regrouper plusieurs thèmes
- aux compétences de la CDC en lien avec les thèmes évoqués
- à lire les documents qu'on nous a donnés (pacte de coopération, règlement intérieur)

**A noter : les saisines à venir**

1) Projet de Territoire (fin 2022)

2) PLUIH :

- PADD déc 2022-avril 2023 (axes stratégiques)

- POA mars-juin 2023 (projets d'action)

3) PCAET : 2024

**Fin de la réunion à 20h**

*Compte-rendu rédigé par Marilyn et complété par Anne-Laure*